

Déploiement d'une infrastructure de recharge publique pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Dans le cadre du Programme d'Investissement Avenir et des collectivités locales volontaires, le projet DIRVE 02 porté par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (l'USEDA), s'est fixé comme objectif l'implantation de 130 bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides dans le département de l'Aisne.



*Opération réalisée avec le concours
des Investissements d'Avenir de l'Etat,
confiés à l'ADEME*

COMMENT UTILISER LES BORNES DE RECHARGE ?

ÉTAPE 1

-  **S'identifier :**
- Avec le badge (*disponible sur www.freshmile.com*)
 - ou
 - Avec l'application mobile Freshmile Charge
 - ou
 - En allant sur le lien xfm.fr
 - ou
 - En scannant le QR Code sur la borne

-  **Ouvrir la trappe :** Sélectionner la trappe et choisir la prise

-  **Se Brancher :**
- Se brancher
 - Refermer la trappe



TEMPS DE CHARGE

30 minutes de charge = 50 km d'autonomie*

ÉTAPE 2

-  **Arrêter la charge :** Mettre fin à la charge grâce au smartphone ou au badge

-  **Ouvrir la trappe**

-  **Se débrancher et refermer**

LE PAIEMENT

- Non abonné : Paiement à l'acte grâce au paiement mobile (procédure indiquée sur la borne)
- Abonné : Paiement avec le badge à créditer sur <https://mon.freshmile.com> 

Numéro d'assistance : 03 10 00 23 23 (7j/7 24h/24)



dirve o2

* Cela varie selon le modèle de la voiture